



**Comité de pilotage  
22 mai 2013, 14h-17h**

**Compte-rendu**

**Présents**

AFDI : Françoise LOUARN, André GEFFROY

Brest Métropole Océane : Anne-Marie CABON

CASI Bretagne : Yann Guegan, Sonia Scolan

CESER : Anne SAGLIO

CRAJEP/Ligue de l'Enseignement 35 : Elise GOSSELIN

CRIDEV : Yaëlle CLECH

Département des Côtes d'Armor : Gilles MARECHAL, Erwan LETHUILLIER

Département d'Ille et Vilaine : Mathilde PILON

Région Bretagne : Forough SALAMI, Sylvie COURATIN, Pierre-Yves LE CHAT, Yannick PONT

RESIA : Jean-François HILT

Ville de Brest : Marie-Laure PLAIS

Ville de Lorient : Alain NOIRET

Ville de Rennes : Mariame LABIDI

Ville de Saint-Brieuc : Fanny GASC

**Excusés**

Agrocampus Ouest : Joëlle CHANCEREL

ARIC : Valérie AUTISSIER

CRIJ : Emmanuel MOURLET

CROS Bretagne : Yannick MORIN

Département du Finistère : Maryvonne BLONDIN, Delphine LE GUELLEC, Anna CALVEZ

Département du Morbihan : Pierrick NEVANENN, Olivier GICQUEL

DRAAF : Carine GASTI

Fédération des Clubs Unesco : Ardiouma SIRIMA

Fédération Hospitalière de France : André FRITZ

Rectorat (DAAC/DAREIC) : Christian GOUBIN, Jean-François PASTUREL

**1. Présentation des nouveaux entrants**

Cf. document joint et diapositive n°2.

La représentation de la nouvelle composition fait apparaître la diversité des acteurs présents mais également l'existence de nombreux points de jonctions entre familles d'acteurs, ce qui confirme l'intérêt de proposer un cadre de concertation et d'échange.

**2. Présentation des objectifs de la plateforme, des réalisations et des modalités de fonctionnement envisagées**

Cf. diapositives 3 à 5.

Ce qui est attendu du mode de fonctionnement de la plateforme :

- souplesse et pragmatisme
- aboutir à des actions et des résultats concrets
- permettre de rencontrer des acteurs qu'on ne fréquente pas habituellement
- favoriser la concertation, la mise en commun des expériences et des réseaux des uns et des autres

Les méthodes, calendriers, etc., pourront donc varier d'un sujet à l'autre, voire pour un même sujet. Par exemple : organisation d'un atelier de réflexion au moment d'un temps fort comme les Assises régionales ; le contenu de l'atelier alimente ensuite le collectif sur un temps plus long, avec, en complément, des demi-journées de travail plus précises en groupes restreints, en restant dans une démarche collective.

Le rôle du Comité de pilotage sera de veiller à assurer la transversalité entre les différentes actions et thèmes de travail. Pour les acteurs associatifs, il est également souhaité qu'ABICS soit un espace de dialogue et de réflexions

conjointes sur les politiques publiques, où le point de vue associatif puisse se faire connaître. La mutualisation ressort comme un enjeu central (cf. point 3. infra). Bien que souvent difficile à mettre en œuvre, le développement de démarches de mutualisation paraît de plus en plus nécessaire, à double titre :

- mutualisation imposée par le cadre général de réduction des dépenses publiques
- comme souligné par la Déclaration de Paris, la mutualisation permet d'assurer une meilleure pertinence des projets, notamment au Sud.

### **3. Présentation de la candidature ABCIS à l'appel à projets Réseaux Régionaux Multi-acteurs du Ministère des Affaires Etrangères**

Cf. diapositives 6 et 7 + dossier de candidature joint.

Il est rappelé les conditions particulières dans lesquelles le dossier a dû être rédigé (délais très courts suite à la confirmation de l'éligibilité d'ABCIS par le MAE), ne permettant pas de mener un travail aussi concerté que souhaité.

L'exercice a néanmoins permis de poser les bases d'un plan d'action sur plusieurs années et de formaliser un certain nombre de points, notamment financiers. Ainsi, l'implication des membres en temps-hommes est significatif (environ 130 000 €/an). Avec les propositions de nouvelles actions, le projet envisagé correspondra à un budget moyen de 270 000 €/an, dont 30 % sont demandés au MAE. Par comparaison, le budget du projet En Résonance était de 208 000 € sur la totalité du projet (3 ans), dont 67 % financés par l'Europe.

Un certain nombre d'axes correspondent à des activités déjà menées. Les axes à développer/initier portent en particulier sur :

- le rôle d'interface auprès des acteurs et réseaux extérieurs, au niveau national (MAE, CUF, Coordination Sud) et européens (Platforma, Concord). Ce rôle d'interface ne doit cependant pas être compris comme la substitution d'ABCIS aux acteurs bretons travaillant déjà en direct avec ces acteurs et réseaux nationaux et européens. Il s'agira de faire d'ABCIS un lieu de mise à profit des relations déjà existantes au bénéfice de l'ensemble des membres (relais d'informations, développement d'actions communes, etc.).
- le développement d'actions en matière de formations
- la mise en œuvre de démarches systématiques d'évaluation et de capitalisation

La question est posée de savoir qui sera l'interlocuteur du MAE en cas de financement. La Région en tant que porteur du projet et récipiendaire éventuel de la subvention aura nécessairement une position de chef de file vis-à-vis du MAE. Au-delà, un reversement de tout ou partie de cette subvention pourra être envisagé selon des modalités qui restent à définir. Dans tous les cas, comme les autres décisions de la plateforme, celles concernant ces financements seront prises en concertation.

Le comité d'octroi se réunira à la mi-juin et **la décision devrait être communiquée avant la fin du mois de juin.**

### **4. Définition des thèmes de travail prioritaires pour 2013**

Cf. diapositives 8 et 9.

Un groupe de travail est déjà actif (coordination de la campagne de communication de la SSI) et un autre en attente de lancement (Assises régionales de la solidarité internationale en articulation avec l'Université d'Été du CRID).

Un sondage a été mené par la Région auprès des membres d'ABCIS. Il s'agissait d'une démarche préliminaire visant à donner un premier aperçu des sujets intéressants particulièrement les membres et pouvant donner lieu à la mise en place de groupes de travail supplémentaires.

9 structures membres (+ la MIR) ont répondu au sondage. Les thèmes les plus fréquemment mis en avant sont :

- Favoriser l'émergence de projets communs et les pratiques de mutualisation chez les acteurs bretons
- L'engagement des jeunes, la mobilité internationale des jeunes
- L'accès des structures bretonnes aux financements européens et internationaux
- L'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI)

Les débats amènent à conclure que ce n'est pas le critère quantitatif qui devrait déterminer la mise en place de groupes de travail mais la motivation des membres pour s'engager sur tel ou tel sujet, et en particulier la motivation à assumer le (co)pilotage.



Un certain nombre de thèmes ont fait l'objet de discussions portant sur leur objet/périmètre/intérêt, l'opportunité de créer un groupe de travail et, dans l'affirmative, l'identification du(des) (co)pilote(s).

- **Mutualisation**  
Plutôt qu'un thème de travail en soi, la mutualisation est retenue comme un objectif transversal. Il sera donc attendu des groupes de travail une plus-value particulière sur cette dimension, quel que soit leur thème.
- **Charte ABCIS**
  - Objet/périmètre/intérêt : le document actuel « les valeurs d'ABCIS »<sup>1</sup> a été adopté en 2009. Une révision est nécessaire dans le cadre de l'élargissement de la plateforme.
  - Méthode : échanges par mails puis validation du texte par le CoPil
  - Pilotage : Région Bretagne
- **EAD-SI**
  - Objet/périmètre/intérêt : nombreuses façons d'aborder et de développer la question
  - Méthode : à définir (cf. feuille de route à mettre en place pour le 11 octobre)
  - Candidats au pilotage : centres RITIMO (sous réserve de moyens mis à disposition), CASI : plusieurs associations membres sont intéressées, mais à ce stade aucune identifiée comme candidate au pilotage ; CG22 à confirmer
- **Jeunesse (engagement, mobilité)**
  - Objet/périmètre/intérêt : sujet d'intérêt pour l'ensemble des collectivités. Les bourses de mobilité notamment sont traitées différemment d'une collectivité à l'autre avec pour résultat des inégalités parfois importantes pour les jeunes potentiellement bénéficiaires. Intérêt fort également de la part d'un certain nombre d'acteurs associatifs. Il y a donc nécessité de croiser les approches des associations et des collectivités, la compréhension des enjeux et des contraintes étant différente d'une famille d'acteurs à l'autre.
  - Méthode : idem
  - Candidats au pilotage : centres RITIMO (sous réserve de moyens mis à disposition), CASI au titre de ses membres (JTM notamment), Fédération des Club Unesco et CG22 à confirmer
- **Accès aux financements nationaux et européens**
  - Objet/périmètre/intérêt : favoriser la connaissance des dispositifs nationaux/européens par les acteurs locaux (ex. : guide des financements, journées d'information, organisation de rencontres avec le MAE ou la Commission, mobilisation des bureaux de représentation à Bruxelles, etc.), avec une sensibilisation particulière aux savoirs et savoirs-faires implicites (contacts, méthodologie) qui conditionnent fortement la réussite des candidatures. Mise en place d'accompagnements pour la constitution de consortiums de taille suffisante pour concourir à l'échelle européenne.
  - Méthode : à définir (cf. feuille de route à mettre en place pour le 11 octobre)
  - Pilotage : Région Bretagne et/ou CG29 et/ou CASI
- **Agriculture, souveraineté alimentaire**
  - Objet/périmètre/intérêt : souhait d'un bilan/évaluation de ce qui a déjà pu être fait dans ce domaine par les acteurs bretons, capitalisation et partage d'expériences, homogénéisation des indicateurs utilisés
  - Méthode : à définir (cf. feuille de route à mettre en place pour le 11 octobre)
  - Pilotage : CG35, Région (sur les filières lait et pêche)
- **Eau**
  - Objet/périmètre/intérêt : sujet qui permettrait d'intéresser les structures du secteur de l'environnement. Il sera nécessaire de définir des problématiques communes aux collectivités (surtout intéressées par la loi Oudin-Santini) et aux acteurs associatifs. Par ailleurs, plutôt que de créer un groupe de travail spécifique, il est suggéré que le thème de l'eau puisse être traité via le groupe « agriculture ».
  - Méthode : à définir (cf. feuille de route à mettre en place pour le 11 octobre)
  - Pilotage : CG35 et/ou Ville de Brest (sous l'angle loi Oudin-Santini) ?

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.bretagne-solidarite-internationale.org/abcis/presentation/les-valeurs.html>

A l'instar de la mutualisation, les problématiques de l'évaluation (notamment des critères) et de la capitalisation reviennent de façon transversale. A noter que ces deux axes font partie des éléments imposés dans le cadre de la candidature au financement RRMA du MAE.

### ***Processus de mise en place des groupes de travail***

En prévision de la prochaine réunion du Comité de pilotage (11 octobre), chaque groupe a pour mission d'élaborer une feuille de route (périmètre, méthode, calendrier).

Le choix du mode d'organisation pour la préparation de ces feuilles de route est laissé à chaque groupe (échanges par mail, réunion de préparation en septembre, etc.)

Les structures intéressées pour participer à un groupe se manifestent directement auprès du(des) (co)pilote(s).

Points particuliers à prendre en considération :

- veiller à une méthode de travail qui permette d'impliquer des participants de l'ensemble du territoire (ne pas organiser systématiquement les réunions à Rennes, visioconférence, etc.)
- veiller à ce que chaque groupe inclue aussi bien des associations que des collectivités afin d'éviter un déséquilibre dans le traitement de la problématique

## **5. Avancement du groupe de travail « Campagne de communication de la Semaine de la Solidarité Internationale 2013 »**

Cf. diapositive 10.

Une première réunion du groupe de travail s'est tenue le 9/04 à Quimper (cf. compte-rendu joint) et a validé le principe de reconduire la campagne d'affichage (meilleur rapport coût/faisabilité/visibilité).

Afin d'éviter une surcharge de logos, il a été proposé de « départementaliser » l'affiche (visuel national). Cela impliquerait cependant un surcoût d'impression par rapport à une seule affiche régionale. En Ile-et-Vilaine, lors des précédentes éditions, le CG35 ne disposant pas de réseau d'affichage prenait à sa charge les impressions d'affiches pour l'ensemble des partenaires départementaux. Quid de la prise en charge financière dans les départements où le CG ne participerait pas ?

Un courrier de mobilisation a été envoyé courant mai à 74 collectivités bretonnes (Départements et communes). A ce jour, une dizaine de collectivités ont répondu.

Une prise de contact va être faite courant juin avec les grands quotidiens régionaux et France 3 Bretagne afin d'échanger sur les possibilités de couverture médiatique.

Concernant l'hypothèse des captations vidéos de certains événements significatifs, plusieurs pistes sont proposées :

- mobilisation des jeunes des sections communication des lycées professionnels, écoles et BTS de communication, IUT, écoles d'ingénieurs, départements multimédia des MJC, associations, etc.
- explorer les relais possibles sur Internet (en plus du site ABCIS)

## **6. Articulation des Assises régionales de la solidarité internationales 2014 et de l'Université d'été du CRID**

L'Université d'été du CRID aura lieu début juillet 2014 en Bretagne (Vannes est pressentie pour accueillir). La Région a souhaité que les Assises régionales de la solidarité internationale organisées tous les 2 ans soient organisées conjointement à cette manifestation, afin de profiter de sa visibilité et éviter une redondance. Les modalités concrètes de l'articulation entre les deux événements restent à définir.

L'Université d'été du CRID a lieu sur 3 jours. Ses contenus sont organisés selon 2 modalités :

- modules (1/2 journée x 3)
- ateliers thématiques

La CASI est le collectif porteur pour la Bretagne et conventionnera avec le CRID.

Un 1<sup>er</sup> temps de construction collectif est organisé par la CASI le 10 juin à Mur de Bretagne. Il débouchera ensuite sur la mise en place d'un comité de pilotage régional avec des groupes de travail (modules, ateliers, logistique, etc.)



Thématique : pas encore de titre chapeau, mais, de façon générale l'Université d'Eté est très transversale. In fine, cela dépendra des contenus proposés par les acteurs qui s'impliqueront dans la préparation.

Le choix de Vannes (non encore validé) interpelle certains, alors que le Morbihan est actuellement le département où le dynamisme des acteurs de la SI est le plus faible. Il est répondu que le choix initial portait sur Saint-Brieuc mais a dû être abandonné du fait des capacités d'accueil insuffisantes. Dès lors, Vannes a été jugé préférable afin, d'une part, d'éviter le réflexe centralisateur vers Rennes et, d'autre part, de contribuer à stimuler et faire rayonner la SI dans un département où elle est dans une situation moins favorable. L'accueil des collectivités morbihannaises est très positif.

L'enjeu pour ABCIS est de faire en sorte que l'événement « Assises » (ou ce qui en tiendra lieu) garde une visibilité propre au sein de l'Université d'Eté, de faire apparaître les dynamiques existantes en Bretagne et la spécificité du réseau breton par rapport aux autres.

#### **7. Enquête de la CASI sur « le ressenti des acteurs bretons et de leurs partenaires du Sud sur le sens de la coopération internationale »**

L'enquête a été lancée en février dernier. 35 réponses ont été reçues, dont 90 % proviennent d'associations (à noter qu'il s'agit de réponses individuelles et pas au nom des structures elles-mêmes). Deux stagiaires travaillent au dépouillement des données.

Il est rapidement apparu que les questions transversales de coordination, mutualisation, impact revenaient régulièrement. Il a donc paru pertinent d'élargir rapidement le spectre des destinataires, notamment aux collectivités locales.

Ce travail peut donc concerner ABCIS à double titre :

- s'approprier les résultats pour ses membres
- les relayer aux différentes familles d'acteurs.

La deuxième étape de la démarche consiste à construire un questionnaire complémentaire qui sera envoyé aux acteurs d'Afrique de l'Ouest.

---

**Le Département du Finistère propose d'accueillir la prochaine réunion du Comité de pilotage. Celle-ci aura lieu le 11 octobre 2012, à 14h, à Quimper.**

Documents joints avec le compte-rendu :

- Diaporama d'accompagnement
- Schéma de la composition de la plateforme
- Dossier de candidature d'ABCIS à l'appel à projet RRMA du Ministère des Affaires Etrangères